

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Le Bas-Saint-Laurent en action pour améliorer sa récupération des plastiques agricoles

Trois-Pistoles, le 20 mars 2023 - Élyme Conseil, JMP consultants et Synergie Bas-Saint-Laurent conclut ces jours-ci la première phase de son mandat sur les plastiques agricoles (PA) et les tubulures acéricoles. Au terme d'une démarche concertée au niveau régional, le Bas-Saint-Laurent bénéficie maintenant d'un portrait précis de la situation des gisements de PA par MRC. De plus, le dynamisme des différentes parties prenantes a permis d'approfondir les réflexions en amont de la mise en place de programmes de récupération des PA et acéricoles et de mieux cerner les enjeux. Des rencontres avec les entreprises agricoles ont permis de réaliser une fiche de synthèse présentant des informations agroéconomiques de différents modes d'entreposage des fourrages.

Un portrait régional par MRC intitulé *Les plastiques agricoles au Bas-Saint-Laurent* a été réalisé en 2021, permettant de mieux connaître la situation des gisements dans la région. Il a notamment mis en relief les bonnes pratiques de la MRC du Témiscouata au niveau des tubulures acéricoles et de constater le taux élevé de récupération de PA de la collecte porte-à-porte dans la MRC des Basques. Ces constats ont par la suite mené à une étude technico-économique du Groupe Agéco pour identifier les tenants et aboutissants d'une collecte porte-à-porte pour l'ensemble des MRC.

Au niveau du travail de concertation, plus d'une vingtaine de rencontres ont eu lieu avec les acteurs impliqués : entreprises et conseillers agricoles, élus, municipalités, MRC, clubs-conseils, centres de tri, collecteurs, recycleurs et professionnels en gestion des matières résiduelles. Le maillage entre acteurs de la chaîne de valeurs des PA qui a découlé de ce projet a permis de sensibiliser chacun aux réalités des autres et de jeter les bases de changements de pratiques pérennes. Une part importante des discussions a permis de mieux comprendre le nouveau projet de loi et ses applications dans la région. Rappelons que la gestion des plastiques agricoles a fait l'objet d'un important changement législatif en 2022. Les produits agricoles, notamment les plastiques d'ensilage, ont été ajoutés au *Règlement sur la récupération et la valorisation de produits par les entreprises (RRVPE)*. Des systèmes de collecte doivent donc être implantés d'ici juin 2023 et des cibles de récupération de 45 % de ces plastiques doivent être atteintes pour 2025.

« La concertation des acteurs concernés par les plastiques agricoles permet de mieux définir les attentes, de mieux connaître les possibilités ainsi que les limites de chacun dans le but de mettre en place un mode de récupération qui tient compte des réalités agricoles et qui soit viable à long terme. »

Nathalie Lemieux, 1ère vice-présidente de la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent et présidente du comité sur les plastiques agricoles au Bas-Saint-Laurent

Le projet se conclut aujourd'hui par un événement à Trois-Pistoles, où tous les membres du comité seront réunis avec des acteurs de la filière ainsi qu'AgriRécup et le Groupe Agéco pour discuter des pratiques de gestion des PA.

Pour la suite, un accent sera mis sur la sensibilisation auprès des producteurs agricoles. En plus d'améliorer les pratiques de gestion des plastiques à la ferme, il est essentiel de réduire à la source l'usage des PA. La fiche de synthèse sera diffusée pour documenter les avantages et inconvénients des solutions de rechange au niveau des modes d'entreposage des fourrages, tels que les silos-tours et les silos-fosses. Cette fiche met également de l'avant les bonnes pratiques d'utilisation des équipements d'enrubannage pour utiliser le moins de PA possible. Une fiche-synthèse semblable au niveau des tubulures acéricoles ainsi que des capsules vidéo seront également produites dans les prochains mois et serviront de matériel pour la sensibilisation des propriétaires d'entreprise agricole.

Ce projet a été financé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation dans le cadre du programme Prime-Vert.

À propos du comité sur les plastiques agricoles du Bas-Saint-Laurent

Le comité de travail sur les plastiques agricoles fut formé en 2019 dans le but de concerter l'ensemble des acteurs du monde agricole, des municipalités et MRC du Bas-Saint-Laurent, ainsi que les centres de tri pour documenter les enjeux concernant la collecte et la récupération des plastiques agricoles. Il regroupe aujourd'hui Élyme conseils, JMP Consultants, Synergie Bas-Saint-Laurent, la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent, le Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Co-éco et un représentant des élus régionaux.

- 30 -

Pour plus de renseignements :

Pour organiser une entrevue avec un des membres du comité, veuillez contacter **Jean-Michel Coderre Proulx** à l'adresse dga@elyme.ca ou au 514-588-5927.

- Mme Nathalie Lemieux, 1ère vice-présidente de la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent et présidente du comité sur le PA au Bas-Saint-Laurent.
- M. Évariste Feurtey, PhD, Ing., directeur général chez Élyme conseils et coordonnateur du projet sur les plastiques agricoles au BSL.
- Mme Solange Morneau, directrice générale de Co-éco et co-fondatrice du comité sur le PA dans le BSL.

Pour en savoir plus :

[Rapport complet](#) - Les plastiques agricoles au Bas-Saint-Laurent (Agriréseau)

[Résumé des faits saillants](#) du portrait (Agriréseau)

[Communiqué de presse](#) du gouvernement du Québec assujettissant les PA à la REP (21 juin 2022)

[Décret](#) du gouvernement du Québec assujettissant les PA à la REP (21 juin 2022)